abordable que chez d'autres. Elle ne dépasse pas les soixante-dix dollars par an. Chez d'autres, elle peut atteindre deux cent cinquante dollars et parfois plus encore. Pour les obédiences rattachées à un ordre international comme la GLDI ou le GODF, une part du budget est réservée à l'abonnement annuel fait auprès de ces ordres. Selon Samir G., membre d'une de ces loges nouvellement créées, "*ce montant sert aussi à sélectionner la qualité des membres*. *Les Loges qui nécessitent un plus grand investissement, en contrepartie d'un abonnement élevé, présentent une couverture et un standard de pratiques maçonniques internationaux*". Si l'on s'en tient à ses propos, le critère de sélectivité serait ainsi lié au revenu financier sachant que le capital culturel des membres demeure relativement homogène. Malgré cette affirmation, et d'après les observations faites, il est difficile de dresser une typologie des adhérents en terme de classe sociale, les statistiques étant inexistantes. Les tenues divers rencontres socialisantes en dehors des tenues de loge ainsi que la différence d'abonnement entre différente obédiences ne reflètent pas de véritables décalages socio-économiques. Le deuxième genre d'investissement est d'ordre personnel. Il concerne les échanges et services sociaux qui se développent à partir des relations qui naissent à l'intérieur des Loges. Etre dans la même Loge établit à priori une confiance presque inconditionnelle. Cette proximité facilite les rencontres et les échanges en dehors des séances du temple. La confiance et la solidarité mutuelle qui se nouent entre les sous-groupes leur permettent de se rendre des services, souvent à des prix qui ne comprennent pas les honoraires. Vatche B. et sa femme sont tous deux médecins. Ils reçoivent dans leur clinique des Frères maçons et leurs familles pour des traitements. Les relations personnelles entre Frères et les services mutuels qu'ils se rendent relativisent les déceptions que peut causer la Fraternité.

Les investissements, matériels ou personnels, ne sont plus exigés lorsque l'adhésion d'un Frère ne répond plus à sa conception de départ dans la confrérie. Pour une étude de terrain plus complète, il faudrait avoir des données quantitatives sur le nombre de désistements au sein d'une obédience durant une période déterminée et les affiliations à une nouvelle Loge. Dans le chapitre historique, quelques cas de désistements ont été cités. Le premier exemple a été la déception des Nahdāwī comme Mḥammad 'Abdūh, Jamāl al Dīn al Afghāni et Anṭūn S'ādeh du manque d'unité et de projet politique au sein des Loges. Le second exemple découle de la crise de nomination du Grand Maître de la Grande Loge Régionale de la Syrie et du Liban (Maḥfal al Iqlīmī li Sūriyyā wa Lubnān) en 1998.